L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir Avril 2021

Photo: © Yves Landry

Tables des matières

Informations municipales	2
Mot du Maire	3
Taxes municipales	3
Notre campagne, un milieu de vie ...	4
Capsule de prévention	4
Camp de jour 2021	5
L'eau de mon puits	5
Programmation de loisirs	6
Collectes de résidus verts	7
Aide mémoire– Entretien	7
Sondage CPE	8
Inspections des propriétés	10
Jardins communautaires	10
Offre d'emploi– Animateurs	11
Gagnant du concours	11
Rinçage du réseau d'aqueduc	12
Info-excavation	12
Offre d'emploi-Pompiers	13
Informations aux citoyens	13
Les entreprises de la région	14
Calendrier municipal	16

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

M. Denis Paquin
Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Mathieu Bélanger
Conseiller au poste #1

mbelanger@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Claude Gingras
Conseiller au poste #4

info@sainte-angele- de-monnoir.ca

M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #5

mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Nicolas Beaulne
Conseiller au poste #6

nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Carole Dubuc
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

France Veilleux
Responsable des finances
comptabilite@sainte-angele-de-monnoir.ca

Maryse Robidas
Responsable des services techniques, urbanisme et environnement
mrobidas@sainte-angele-de-monnoir.ca

Sabrina Picard
Coordonnatrice aux loisirs et aux communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Employé des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Kevin Robinson
Directeur du service de la sécurité incendie
incendie@sainte-angele-de-monnoir.ca

NOS COORDONNÉES

Bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-7838 | Télécopieur : 450 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Du lundi au jeudi	8 h 30 à 16 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h

*** SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

Bibliothèque Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3644 poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca / onglet Bibliothèque

Mardi	19 h à 21 h
Mercredi	19 h à 21 h
Samedi	10 h à 12 h

*** RÉOUVERTURE AU PUBLIC**

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1 rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3590
Pour la réservation de la salle, contactez Carole Dubuc au 450 460-7838, poste 221

RÉSERVATION DE SALLE suspendue

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Bonjour à vous toutes et tous,

Poursuite de la démarche pour une Politique culturelle et du patrimoine à Sainte-Angèle-de-Monnoir

La population de Sainte-Angèle-de-Monnoir était récemment consultée par sondage afin de valider auprès d'elle les différents objectifs prédéterminés par le comité de travail formé pour l'établissement de la Politique culturelle et du patrimoine. Merci à toutes les personnes qui ont répondu à l'appel. Tous les commentaires seront considérés et contribueront aux ajustements nécessaires s'il y a lieu. Une fois cette étape réalisée, nous serons en mesure de travailler au plan d'action.

C'est donc avec confiance que nous croyons être en mesure de respecter notre objectif afin que la Politique et son plan d'action soient complétés pour l'automne. À suivre.

Sondage portant sur l'intérêt de la population pour l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance (CPE) à Sainte-Angèle-De-Monnoir

Au cours des derniers mois, le Conseil municipal a été sensibilisé par certains citoyens à la problématique du manque de places en services de garde à la petite enfance dans notre communauté. Une réflexion sur le sujet a suivi et il en est ressorti l'idée de favoriser l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance (CPE) sur notre territoire.

À titre exploratoire, la Municipalité a contacté le CPE Mamie-Pom, déjà bien implanté dans les municipalités avoisinantes, afin de connaître son intérêt pour l'ouverture d'une installation additionnelle dans notre communauté. La réaction des dirigeants de l'organisme est positive à l'idée de considérer la question en collaboration avec la Municipalité. Parmi les éléments que nous sommes invités à documenter se trouve celui de l'intérêt de la population pour un tel projet. C'est donc dans ce but que vous êtes invités à répondre au questionnaire de la page 6. Si vous préférez, vous pouvez opter pour la version électronique que vous trouverez sur le site web de la Municipalité.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Félicitations à « Nettoyages GP inc. » de Sainte-Angèle-de-Monnoir!

Le 6 avril dernier, la MRC de Rouville dévoilait les quatre lauréats 2021 du défi OSEntreprendre sur son territoire. Cette 23e édition avait ceci de particulier qu'elle soulignait le courage de personnes qui ont « osé entreprendre » en pleine période de pandémie. Parmi ces derniers se trouve un entrepreneur bien de chez nous. En effet, M. Guillaume Papineau, propriétaire de l'entreprise « Nettoyages GP inc. » s'est vu obtenir le prix dans la catégorie « Services aux individus ». Au nom de la population locale, du Conseil municipal et en mon nom personnel, recevez toutes nos félicitations. Et longue vie à votre nouvelle entreprise!

Denis Paquin,
Maire

2E VERSEMENT DE TAXES MUNICPALES: 3 MAI 2021

Paiement des taxes municipales par dépôt direct

Voici les informations des institutions financières pour les paiements de taxes par internet :

Institutions financières	Pour la recherche, veuillez entrer :
Desjardins Caisse	Monnoir ou ste angele
Banque de Montréal	St-Angele-de-Monnoir, municipalité de taxes
Banque T-D Canada Trust	Sainte-Angèle-de-Monnoir (Municipalité de) taxes
RBC Banque Royale	MUNIC STE-ANGèLE DE MONNOIR - TAXES
Banque Nationale du Canada	MUNICIPALITE DE STE-ANGELE DE MONNOIR - TAXES

Prévoir un minimum de 2 jours pour le traitement de votre paiement en ligne

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

L'EAU

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Sa protection et une saine gestion sont des enjeux majeurs, non seulement pour l'environnement mais également pour la pérennité des entreprises agricoles. Les producteurs utilisent donc des techniques pour limiter le gaspillage, par exemple, en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. Ils évitent aussi le risque de pollution des eaux en encadrant étroitement l'utilisation des engrais et des pesticides, voire en la limitant ou en recourant à des alternatives plus écologiques. De leur côté, les éleveurs mettent en place des installations pour empêcher que les déjections animales atteignent les rivières et les nappes phréatiques.

Les sédiments d'origine agricole peuvent se retrouver dans les cours d'eau par le ruissellement et par le vent. Les producteurs adaptent donc leurs pratiques pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. Ils peuvent ainsi aménager des plantations entre leurs cultures et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

Toutes ces techniques limitent l'impact des activités agricoles sur la santé de l'eau.

Feux à ciel ouvert

Le retour du beau temps signale le retour de la saison des feux à ciel ouvert et pour le service de sécurité incendie et la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), cela signale également le retour de nombreux feux de végétation qui sont causés par des citoyens qui sous-estiment le risque associé aux brûlages et qui deviennent hors contrôle et pourraient causer des pertes importantes.

La SOPFEU nous rappelle qu'au début du printemps, la verdure n'est pas encore présente, ce qui rend les herbes mortes hautement inflammables. L'hiver dernier, l'accumulation de neige a été moindre qu'à la normale, donc le sol est plus sec. Le couvert de neige étant déjà disparu dans plusieurs régions, il ne suffit donc que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour assécher les broussailles et faire augmenter le danger d'incendie.

Qu'est-ce qu'un « feu à ciel ouvert » ? C'est défini comme un feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage) constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

À Sainte-Angèle-de-Monnoir, les feux pouvant contenir des matières plastiques, synthétiques, caoutchouc ou autres, d'où émanent une fumée polluante dans l'atmosphère, sont interdits en tout temps. Aussi, le fait de brûler des déchets, des palettes de bois ou des débris de construction ou de démolition est également prohibé.

Le foyer extérieur doit respecter certaines conditions, incluant être situé à une distance d'au moins 3 mètres de toute ligne de propriété, d'avoir une surface d'un rayon de 1 mètre sur le sol autour du foyer recouvert de sable ou de tout autre matériau non combustible et il doit être pourvu d'une cheminée munie d'une grille pare-étincelles.

Toute personne peut obtenir un permis de brûlage en faisant la demande par écrit, au moins 48 heures ouvrables avant la date prévue pour le feu. Pour nous aider à vous servir plus efficacement, il est important d'inclure tous les détails comme le jour, l'heure et l'endroit du brûlage incluant des indications quant aux objets et bâtiments situés à proximité de l'aire de feu, le type de brûlage et sa durée prévue.

Pour obtenir toutes les informations, vous êtes invités à consulter le règlement concernant les feux extérieurs sur le site de la Municipalité.
Si vous avez des questions sur les feux à ciel ouvert, ou sur n'importe quel autre sujet, veuillez nous contacter à incendie@sainte-angele-de-monnoir.ca ou via notre page Facebook.

CAMP DE JOUR 2021

Du 28 juin au 13 août 2021

INSCRIPTIONS : DU 19 AVRIL AU 3 MAI 2021

Où trouver le formulaire d'inscription ?

Vous pourrez remplir le formulaire directement sur le site web de la Municipalité, sous l'onglet « Camp de jour » ou en téléphonant au bureau municipal au 450 460-7838 poste 227.

Transmission du formulaire d'inscription:

Par courriel: loisirs@sainte-angle-de-monnoir.ca

En personne: puisque le bureau est fermé au public, veuillez glisser une enveloppe contenant le formulaire d'inscription dans la chute à lettres près de la porte d'entrée principale.

TARIFS 2021

Du 28 juin au 13 août 2021 (7 semaines)

Sans service de garde (9 h à 16 h) 485$

Avec service de garde (7 h à 18 h) 635$

Bon à savoir !

Les coûts d'inscription sont admissibles à des réductions d'impôt (relevé 24) et la Municipalité produit tous les reçus nécessaires.

Consultez le *Guide du parent* qui sera disponible sur le site web pour connaître la programmation détaillée.

Pour toute question, prière de vous adresser au loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou au 450 460-7838, poste 227.

L'EAU DE MON PUITS

Les substances d'origine naturelle présentes dans le sol et les roches, comme le manganèse et l'arsenic, peuvent contaminer l'eau des puits privés. Étant donné que certaines de ces substances ont des impacts sur la santé, le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MELCC) recommande aux propriétaires de faire analyser l'eau de leur puits.

L'analyse permet de vérifier si des substances indésirables sont présentes dans l'eau. Par la suite, le propriétaire du puits doit prendre les mesures adéquates pour protéger ceux qui la consonnent.

Le MELCC a publié un court feuillet sur ce sujet. Il est disponible à l'adresse suivante :
http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/feuillet-eau-puits.pdf.

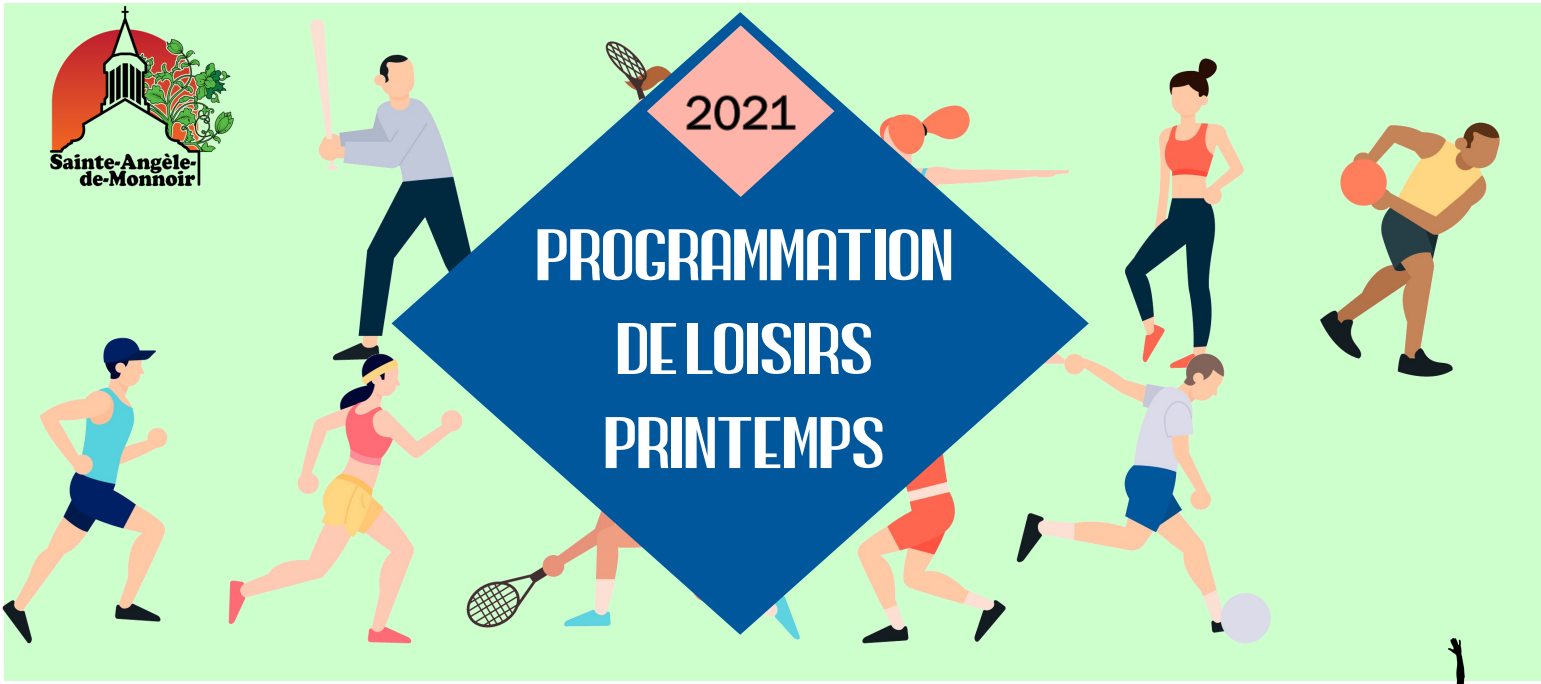

Yoga - adulte- Sous le chapiteau au parc Noël-Dubé

JOUR	HEURE	COÛT	DATES (8 semaines)
Mardi	17 h à 18 h	50 $ / personne pour la saison	4 mai au 22 juin

Professeure : Cynthia Robert

Cours adapté pour des participants de tous les niveaux, parfaitement équilibré entre la mise en forme, la relaxation et l'intériorisation. Un espace paisible où l'exercice de la pleine conscience, l'ouverture et le respect de soi permettent à chacun de se reconnecter à son temple intérieur.

INSCRIPTIONS - DU 16 AU 23 AVRIL 2021

1 Remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne;

2 Préparer le paiement (chèque, argent comptant ou Interac) ;

3 Utiliser la chute à lettres du bureau municipal (5, chemin du Vide) pour déposer une enveloppe avec tous les documents nécessaires pour l'inscription. Vous pouvez également appeler au 450 460-7838 poste 227 afin de prendre rendez-vous pour votre inscription.

Un minimum de 5 inscriptions est requis pour que l'activité ait lieu. En cas d'annulation, vous serez avisé et remboursé, la semaine précédant la date prévue du début du cours. En d'autres cas, aucun remboursement ne sera effectué suite à l'inscription.

CONSIGNES- COVID-19

- Respectez en tout temps la distanciation de 2 mètres;
- Si vous présentez des symptômes, avez reçu un résultat positif ou êtes considéré comme un contact étroit d'un cas de COVID-19, s'il vous plaît restez à la maison;
- Portez un masque ou un couvre-visage si la distance de 2 mètres ne peut être respectée ou que l'activité physique est d'un faible niveau d'intensité;
- Évitez tout partage d'équipement. Chaque utilisateur devra utiliser son propre équipement.

Collectes de résidus verts

Avec l'arrivée du printemps, des collectes de feuilles et chaumes sont prévues au calendrier pour le mois d'avril et de mai prochains. Puisque les sacs de plastique sont interdits (même s'ils sont biodégradables ou compostables), **vous devez vous procurer des sacs de papier.**

L'an dernier, la Municipalité a vendu des sacs de papier à bon prix. Malheureusement cette année, nous n'avons plus de sacs à vendre. Une commande a été placée et nous vous aviserons dès que nous les recevrons.

Merci de votre compréhension!

Aide-mémoire ENTRETIEN PRINTANIER

FEUILLES, CHAUME ET BRIDILLES

Sacs de papier seulement

Matières acceptées
- Feuilles mortes
- Chaume
- Petites brindilles
- Retailles de haies

BRANCHES

Inscription par Internet obligatoire

- Déposées en bordure de rue
- Service gratuit si la collecte ne dépasse pas 15 minutes.
- Aucune bûche, souche, racine ou bois de construction.

MATIÈRES ORGANIQUES (BAC BRUN)

Est-ce un résidu de jardinage?

- Si vous répondez oui à cette question, alors, votre matière peut se déposer dans le bac brun.
- **Branches, feuilles et brindilles refusées.**

Pratiquez-vous l'herbicyclage ?

L'herbicyclage présentent plusieurs aspects bénéfiques : Production d'un engrais naturel à même votre pelouse. Préservation de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage. Augmentation de la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies.

Consultez votre calendrier 2021 pour connaître les dates officielles des différentes collectes.

RAPPEL AU CIVISME

Les dépôts «sauvages» sont interdits. L'espace public n'est pas une poubelle. S.V.P., nous faisons appel à votre sens du civisme.

Faites votre part pour conserver notre environnement propre et agréable pour tous!

MRC DE ROUVILLE

Sondage sur l'intérêt de la population pour l'établissement d'un Centre de la Petite Enfance (CPE) à Sainte-Angèle-de-Monnoir

Au cours des derniers mois, le Conseil municipal a été sensibilisé par certains citoyens à la problématique du manque de places en services de garde à la petite enfance dans notre communauté. Une réflexion sur le sujet a suivi et il en est ressorti l'idée de favoriser l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance (CPE) sur notre territoire. À titre exploratoire, la Municipalité a contacté le CPE Mamie-Pom, déjà bien implanté dans les municipalités avoisinantes, afin de connaître son intérêt pour l'ouverture d'une installation additionnelle dans notre communauté. La réaction des dirigeants de l'organisme est positive à l'idée de considérer la question en collaboration avec la Municipalité. Parmi les éléments que nous sommes invités à documenter se trouve celui de l'intérêt de la population à un tel projet. C'est donc dans ce but que nous vous interpellons aujourd'hui afin de mieux connaître votre point de vue sur la question.

Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir répondre à ce bref sondage avant le 23 avril 2021.

Profil du répondant *(cochez)* :

☐ Femme
☐ Homme

☐ Moins de 18
☐ 18 à 40 ans
☐ 40 à 60 ans
☐ Plus de 60

1. Est-ce que vous seriez favorable à l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance (CPE) à Sainte-Angèle-de-Monnoir?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

2. Est-ce que vous croyez que l'implantation d'un CPE dans notre Municipalité peut contribuer à encourager les jeunes familles à venir s'y installer ou d'y demeurer?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

3. Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez déjà été confronté au problème du manque de places en service de garde à la petite enfance à Sainte-Angèle-de-Monnoir?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

4. Si un CPE était disponible à Sainte-Angèle-de-Monnoir et que vous aviez un enfant d'âge de la petite enfance, est-ce que vous utiliseriez ce service de garde?

☐ Oui ☐ Non

5. Comme le font certaines municipalités du Québec afin d'augmenter les chances de l'implantation d'un CPE sur son territoire, est-ce que vous seriez d'accord pour que Sainte-Angèle-de-Monnoir contribue financièrement au projet *(ex : don d'un terrain ou contribution financière)***?**

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

6. Veuillez nous partager ci-dessous tout autre question ou commentaire que vous aimeriez nous soumettre sur la question :

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Les questions 7 à 10 s'adressent spécifiquement aux parents d'enfants d'âge de la petite enfance. Les autres répondants peuvent passer directement au point 11.

7. Avez-vous accès à un service de garde pour vos jeunes enfants?

☐ Oui ☐Non

Si non, pourquoi? _____

8. Si oui, de quel type *(cochez)***?**

☐ CPE
☐ Garderie privée subventionnée
☐ Garderie privée non subventionnée
☐ Milieu familial subventionnée
☐ Milieu familial non reconnu
☐ Autre: _____

9. Est-ce votre premier choix?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

10. Où se situe votre service de garde *(cochez)* **?**

☐ À Sainte-Angèle-de-Monnoir
☐ Dans une autre Municipalité
Nombre de kilomètres: _____
☐ À mon travail
☐ Autre: _____

11- Invitation à tous les intéressés(es) à approfondir la question

Des groupes de discussion auront lieu suite au questionnaire. Si vous souhaitez y participer, veuillez nous laisser vos coordonnées. Nous communiquerons avec vous pour vous proposer quelques plages-horaires.

Nom : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse électronique : _____

Faire parvenir votre réponse :
au bureau municipal, chute à lettre, ou par la poste au 5, chemin du Vide
Par courriel à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Merci de votre précieuse collaboration.

Inspections de propriétés par la firme Jean-Pierre Cadrin & associés, évaluateurs

Mesures relatives à la COVID-19

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir de même que la firme d'évaluation ont à cœur votre santé ainsi que celle des techniciens en évaluation municipale.

C'est pourquoi les inspections pour l'évaluation municipale, pendant la période où la Municipalité est en zone rouge, se feront par téléphone ou en ligne seulement. En effet, il est possible que vous receviez l'appel d'un technicien en évaluation vous demandant de compléter un formulaire en ligne ou de communiquer avec la firme d'évaluation par téléphone ou qu'une lettre vous soit envoyée. Le technicien posera des questions au propriétaire et demandera, au besoin, des photographies intérieures.

Ainsi, dans les prochaines semaines, l'un des techniciens de la firme soit **Mélanie Dubé, Jean-François Aubry ou Julien Dagenais-Larouche** procédera à la vérification de certains dossiers d'évaluation dans la Municipalité.

Ce travail est fait en conformité avec l'article 15 de la Loi sur la fiscalité municipale qui se lit comme suit :

L'article 15 dit: " *L'évaluateur ou son représentant peut, dans l'exercice de ses fonctions, visiter et examiner un bien situé dans le territoire de la municipalité locale, entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié.*

Il doit être muni d'une carte d'identité, sur laquelle apparaît sa photographie, délivrée ou certifiée par le greffier de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et il doit l'exhiber sur demande."

----- JARDINS COMMUNAUTAIRES -----

Vous n'avez pas accès à un terrain cultivable ? Vous ne voulez pas prendre l'espace de votre terrain pour en faire un jardin ? Vous désirez jardiner individuellement, avec votre famille ou entre amis ?

Les jardins communautaires de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Un jardin communautaire c'est quoi?

C'est une parcelle de culture divisée en jardinets. Chacun des jardinets est cultivé de manière autonome par un individu ou une famille. C'est aussi un endroit convivial pour faire de nouvelles connaissances.

Où est situé le jardin communautaire?

Grâce à une entente avec la Fabrique, vous aurez accès à un jardin au cœur du village. Le jardin communautaire est aménagé sur le terrain à l'arrière de l'église (8 jardins d'une dimension de 8 pieds par 16 pieds).

Qui peut réserver un espace pour cultiver?

Il suffit d'être résident de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de s'engager à entretenir son espace réservé !

Comment réserver son espace?

En communiquant avec Sabrina Picard, coordonnatrice aux loisirs, par courriel à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou par téléphone au 450 460-7838, poste 227.

OFFRE D'EMPLOI

Animateurs de camp de jour

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Sommaire du poste :

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs et du coordonnatrice du camp de jour, l'animateur est responsable de l'organisation et de l'animation d'un groupe d'enfants de 5 à 12 ans. Il doit assurer la sécurité des enfants en plus d'animer des activités diversifiées. Il est appelé à travailler occasionnellement en soutien à d'autres événements.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae , à l'attention de madame Sabrina Picard.

Par courriel :
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Par la poste ou en personne :
5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir, Québec J0L 1P0

Offre d'emploi complète au www.sainte-angele-de-monnoir.ca sous l'onglet Organisation.

GAGNANT DU CONCOURS DE PÂQUES

L'équipe de la bibliothèque Françoise Guertin Lachance a invité les enfants de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir à participer à un concours à l'occasion de Pâques.

Le gagnant de ce concours est Guillaume Jutras.
Félicitations!

L'équipe de la bibliothèque veut aussi remercier tous les participants du concours.

Rinçage du réseau d'aqueduc

Une compagnie mandatée par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir effectuera l'inspection des bornes d'incendie le 26 avril 2021, entre 7 h 30 et 18 h .

En quoi consistent les travaux?
L'inspection des bornes permettent de vérifier leur conformité aux normes de sécurité incendie, leur bon fonctionnement et de détecter les fuites sur le réseau d'aqueduc.

Conséquemment, il peut y avoir une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une eau brouillée ou jaunâtre. Cela peut occasionner certains désagréments, dont les taches sur les tissus. **Il n'y a toutefois aucun danger pour la santé.**

Que faire en cas d'eau brouillée ?
La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser écouler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore.

Travailler en toute sécurité

Si vous projetez de :

- poser une clôture,
- réaliser un aménagement paysager,
- planter un arbre,
- installer un cabanon ou une piscine,
- agrandir votre maison,
- construire un garage ou
- faire toute autre activité qui implique de remuer le sol, construire une installation ou circuler avec un véhicule ou de l'équipement mobile sur votre terrain,

sachez que des infrastructures souterraines pourraient s'y trouver (ex. : câble électrique, conduite de gaz, pipeline, câble de téléphone ou de télédistribution).

Avant d'entreprendre tous travaux sur votre terrain, vous devez communiquer avec **Info-Excavation** afin de remplir une demande de localisation d'infrastructures souterraines.

Ce service est gratuit et accessible 24 heures par jour, 7 jours sur 7.

Si un pipeline se trouve à proximité des travaux que vous projetez, l'entreprise qui l'exploite vous communiquera les directives à suivre afin d'effectuer vos travaux en toute sécurité. Elle pourrait aussi vous indiquer certaines mesures de sécurité à suivre le cas échéant et surveillera au besoin vos travaux afin d'assurer l'intégrité de la conduite.

info excavation
www.info-ex.com
1 800 663-9228
Application mobile

Les pipelines

Actuellement, quelque 1 500 km de pipelines sillonnent le Québec et transportent des hydrocarbures à haute pression (gaz naturel, pétrole brut et produits pétroliers raffinés).

Ainsi, le pipeline de **Pipe-Lines Montréal Ltée** traverse votre municipalité et se trouve majoritairement en servitude sur des terrains privés.

Votre sécurité

Les pipelines représentent le moyen de transport d'hydrocarbures le plus sûr qui soit, et vous avez un rôle important à jouer pour en maintenir l'intégrité. Si vous omettez de communiquer avec Info-Excavation ou si vous réalisez des travaux à proximité d'un pipeline sans avoir obtenu l'autorisation préalable de l'entreprise pipelinière, et en l'absence de ses représentants, vous compromettez votre sécurité, celle de vos travailleurs et de la collectivité.

De plus, la réglementation de la Régie de l'énergie du Canada sur la prévention des dommages aux pipelines (régime d'autorisation) doit être respectée. Pour en savoir plus, consultez le site de la Régie au www.cer-rec.gc.ca.

Comité des pipelines
info@comitedespipelines.com

ENBRIDGE · Gazoduc TQM · Niagara Gas Transmission - an Enbridge Company · Pipe-lines Montréal Itée · TC Énergie · Trans-Northern // Trans-Nord · VALERO

MAI, MOIS DE L'ABRE ET DES FORÊTS

DON D'ARBRES

Cette année, la remise d'arbres est annulée due aux consignes du gouvernement et de la santé publique.

De retour l'an prochain!

FRAUDES PAR CARTES DE PAIEMENT

Message de la Sûreté du Québec

C'EST QUOI?

La fraude par carte de paiement englobe les fraudes commises en utilisant des cartes de crédit et de débit ou les informations de celles-ci afin d'obtenir des fonds ou de se procurer des biens.

COMMENT LES FRAUDEURS FONT-ILS?

En regardant par-dessus votre épaule lors d'une transaction ou en ayant recours au hameçonnage, au piratage d'information, à de l'extorsion ou au clonage pour :

- Obtenir votre numéro de carte de crédit , sa date d'expiration et le numéro de vérification (code CVV);
- Obtenir le numéro d'identification personnel (NIP) de votre carte de débit pour effectuer des retraits ou des achats;
- Obtenir l'information de la bande magnétique se trouvant au verso d'une carte de paiement pour cloner celle-ci.

COMMENT SE PROTÉGER?

- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin et assurez-vous que les autres sont en sécurité;
- Détruisez vos anciennes cartes de façon sécuritaire;
- Signalez la perte ou le vol d'une carte dès que vous le constatez;
- Ne prêtez pas votre carte de paiement et n'en divulguez jamais le NIP. Glissez vous-même votre carte lors d'une transaction et ne la perdez jamais de vue.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Communiquez rapidement avec votre institution financière ou avec la compagnie émettrice de votre carte.
- Signalez l'incident auprès de votre service de police local.
- Communiquez avec les deux agences nationales d'évaluation du crédit et demandez qu'un avis de fraude soit inscrit à votre dossier de crédit.

Equifax Canada : 1 800 465-7166

TransUnion Canada : 1 877 713-3393

- Signalez l'incident au **Centre antifraude du Canada** au 1 888 495-8501 ou au www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

COLLECTE DE BRANCHES D'ARBRES

Date : du 9 mai au 15 mai

Inscription obligatoire au www.mrcrouville.qc.ca

Les branches doivent être déposées au sol, en vrac, sans attache.

COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

(feuilles, chaumes et brindilles)

Dates : 23 avril, 7 mai et 21 mai

SACS DE PLASTIQUE INTERDITS

Joignez-vous à la page Facebook de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir!

ÉCOCENTRE DE MARIEVILLE

135, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)

Été| Du 1er avril au 30 octobre

Ouvert de 9h à 17h du mercredi au samedi

Fermé le dimanche, lundi et mardi

LIGNES INFO-COLLECTES

450 693-2ECO (2326)

1 833 693-2ECO (2326)

infocollectes@mrcrouville.qc.ca

Www.mrcrouville.qc.ca

Les entreprises de la région

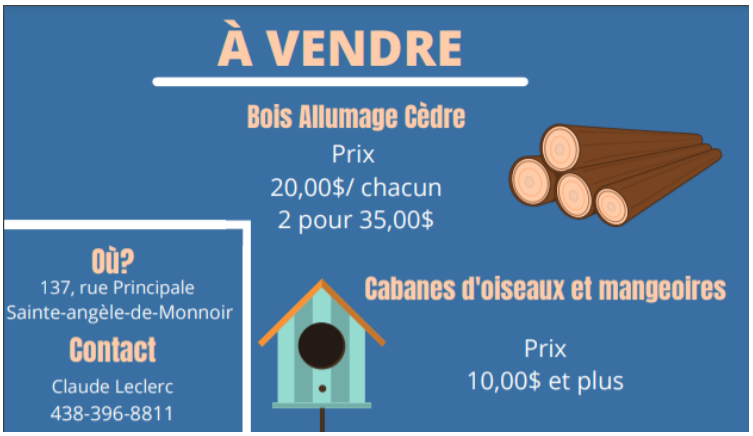

Les entreprises de la région

ENTREPRENEUR LOCAL

GESTION INNOVEX
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONTACTEZ-NOUS POUR DISCUTER DE VOTRE PROJET ET OBTENIR UNE SOUMISSION!

450.539.0505

gestioninnovex.com

GestionInnovex

Que votre projet soit petit ou d'envergure, nous vous offrons un service personnalisé et clé en main!

SERVICES DISPONIBLES :

- CONSTRUCTION GÉNÉRALE
  - Résidentiel
  - Commercial
  - Industriel
- RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
- GESTION DE PROJETS
- SERVICE-CONSEIL

RBQ : 5765.7728.01

MATHIEU AUBÉ
mathieu@gestioninnovex.com

VINCENT LAROCHELLE
vincent@gestioninnovex.com

105, rang de la Côte-Double,
Sainte-Angèle-de-Monnoir QC J0L 1P0

CALENDRIER

AVRIL

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
11	12	13	14	15	16 Début inscriptions de la programmation d'activités	17
18	19 Début inscriptions camp de jour	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3 Deuxième versement taxes municipales	4	5	6	7	8
9 BONNE fête DES mères	10	11	12	13	14	15

LÉGENDE :

- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des matières recyclables
- Collecte des matières organiques
- Collecte des résidus volumineux
- Collecte de feuilles, chaumes et brindilles
- Bibliothèque
- Séance du Conseil
- Semaine de collecte de branches

Affichage publicitaire dans le bulletin municipal

Les commerces et entreprises de la région sont invités à afficher leurs publicités dans le bulletin municipal mensuel.

Profitez de l'occasion pour faire connaître votre entreprise!

Faites parvenir votre fichier et/ou photo avant le 5 de chaque mois à l'adresse suivante : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca.

FORMAT	1 parution	12 parutions (sans modification)
Carte d'affaires	30 $	300 $
1/4 de page	50 $	500 $
1/2 page	75 $	750 $
Page pleine	100 $	1 000 $